

Le Coquelicot confédéré

Bulletin de l'Union Locale CGT de Nemours et Environs

N° Quinze

Décembre 2019

MAINTIEN DES 42 REGIMES ! RETRAIT DU PROJET MACRON-PHILIPPE ! AUCUNE DIVISION ENTRE LES GENERATIONS !

Le 11 décembre, le premier ministre a confirmé son projet de contre-réforme des retraites. Le gouvernement entend pour l'instant tenir le cap de la suppression des 42 systèmes de retraites conquis en 1945 !

Sommes-nous rassurés maintenant que nous savons que la contre-réforme des retraites concernera nos enfants et nos petits-enfants ?

NON ! Et c'est même inacceptable. Comment imaginer un seul instant que nous accepterons de sacrifier nos enfants ? Notre silence n'est pas monnayable !

Est-il vrai que le départ en retraite sera toujours à 62 ans ?

NON ! Seul l'âge, auquel nous pourrions toucher notre retraite à taux plein, compte, et le premier ministre maintient que l'âge auquel nous ne subirons pas de malus est 64 ans ! C'est l'âge « pivot » qui deviendrait de fait l'âge légal de départ ! →

Est-il vrai que ce ne sont QUE les régimes spéciaux qui sont visés par cette contre-réforme ?

NON ! Ce sont les 42 régimes (surtout le régime général de la sécurité sociale) qui représentent 315 milliards d'euros, véritable manne financière pour le secteur des assurances privées vers lesquelles se tournent déjà certains salariés par crainte de voir baisser le montant de leur pension de retraite !

Peut-on faire confiance au gouvernement lorsqu'il explique que la loi

garantira que la valeur du point ne pourra pas baisser ?

NON ! Cette loi sera votée chaque année et dépendra donc des majorités politiques qui pourront défaire les accords des « partenaires sociaux » en particulier s'ils ne sont pas d'accord !

Les organisations syndicales des salariés seront-elles d'accord ?

NON ! Les organisations patronales s'opposeront aux représentants des travailleurs car ils chercheront toujours à ce que le financement des cotisations n'augmente pas alors que le nombre des retraités augmentera. Même gâteau à se partager en étant plus nombreux conduit inéluctablement à une baisse de la pension de chacun !

Mais alors, qui a été rassuré par le discours du premier ministre ? Qui fait confiance au gouvernement ?

Apparemment, le Medef, l'organisation du grand patronat, se félicite de la fermeté du gouvernement, mais a les plus grands doutes sur la capacité du gouvernement à imposer la retraite par points ! Voilà de quoi nous inviter à encore plus de confiance dans notre combat !

Mardi 17 décembre, répondons au discours du premier ministre ! Mobilisons-nous le 17 décembre et après ! Soyons encore plus nombreux en grève et

en manifestations jusqu'au retrait de ce projet de contre-réforme des retraites ! Continuons la lutte le 17 décembre et après ! Soyons toutes et tous en grève et en manifestations pour défendre nos retraites et celles de nos enfants et petits-enfants ! Exigeons un départ à taux plein à 60 ans que nous pouvons financer par la hausse des salaires et l'égalité salariale des femmes !

L'Union Locale CGT, la FSU, le Snudi-FO et Solidaires, la FA (Autonome) de Nemours appellent les salariés, retraités, chômeurs et jeunes, à participer aussi aux manifestations qui seront organisées ce **mardi 17 décembre**

- à Nemours le matin à 9h30, manifestation au départ du Lycée Bézout jusqu'à la Mairie

- à 11h30 départ en car de Nemours, Place du Champ de Mars pour la manifestation à Paris (Pl. de la République) à 13h30.

EN BREF

Le 5 décembre la mobilisation nationale pour le retrait de la réforme Macron était un immense succès. Et à Nemours...

Une manifestation du Lycée Bézout à la mairie rassemblant plus de 400 manifestants. Les organisateurs amenés à modifier le parcours pour tenir compte d'un nombre de manifestants jamais atteint, entendront les policiers leur dire qu'ils sont « victimes de leur succès ».

Le succès c'est moins dangereux que les LBD !

Finances publiques (SI)

Assemblée réunissant 39 salariés le 3/12 avec formation d'un comité de préparation à la grève et délégués de services. Le 5/12 le taux de grévistes atteignait les 65% (87 grévistes), et 17 manifestaient dans les rues de Nemours.

Corning

La CGT Corning a appelé à la grève le 5 puis le 12 décembre. Le 5/12 ils étaient 8 manifestants à Nemours puis à Paris. Des grévistes sont restés dans l'entreprise pour surveiller les fours. Tous exigent « le retrait du projet de réforme des retraites » parce que « le système de retraite par points n'a rien de bon » et « qu'il est grand temps de faire voir à ce gouvernement qu'il ne peut pas faire tout et n'importe quoi avec nos vies. »

Hôpital

Sur les 3 sites hospitaliers du CH Sud 77 on comptait 228 grévistes. A Nemours une vingtaine ont manifesté puis une dizaine a pris le car pour la manifestation parisienne. Ils et elles exigeaient le retrait de la réforme Macron-Philippe mais aussi le retrait du plan Buzyn et l'embauche de 43 agents à l'hôpital de Nemours.

COS Fondation , Centre de Réadaptation Professionnelle et de Formation de Nanteau sur Lunain.

Le 5/12 16 salariés étaient en grève sur 170. Les grévistes se sont réunis dans l'établissement de 9h 30 à 11h 30. Un appel est lancé pour la grève et les manifestations du 17.

l'Union Locale réunit les syndicats CGT de Nemours et des environs

La commission exécutive de l'UL CGT s'est réunie jeudi 12 décembre, avec une forte participation et de nombreux syndicats d'entreprise.

Ce qu'il ressort de la discussion c'est une puissante participation à la grève le 5 décembre, mais ce sont surtout la révolte et la détermination après le discours du 1er ministre Edouard Philippe particulièrement brutal et provocateur.

Quelles sont les décisions et propositions pour la suite ?

1. Il faut amplifier tout le combat, ce qui signifie un nouveau tract, tenant compte des déclarations de Philippe, qui veut diviser les générations, en distinguant ceux nés après 1975, qui confirme un âge pivot à 64 ans et un système de malus, qui maintient le principe du régime destructeur de retraite par points.

Une proposition de tract unitaire a été discutée, amendée et adoptée comme base de discussion avec les autres organisations syndicales .

2. La CE de l'UL CGT adopte le principe d'une manifestation unitaire à Nemours le matin, et des cars pour participer à la manifestation de Paris l'après midi.

A ce stade, 3 cars ont été réservés : 1 de la FSU, 1 de la FA, et 1 de la CGT/Solidaires. Cela représente environ 170 places. Il va de soi, qu'en fonction des inscrits, il faudra peut-être jouer sur des vases communicants, entre les cars. En avant vers un 4ème car ?

- Inscriptions pour la manif parisienne : sur le tract proposé, figurent les n° tel des responsables syndicaux , Pour la CGT réservations 0670524995 (SMS)



EN BREF...

Sapeurs pompiers (SDIS 77)

Sur le département 77 on comptait 80% de grévistes le 5 sur 4600 salariés c'est-à-dire que seuls travaillaient les bureaux et les « Ressources Humaines ». A La-Chapelle-la-Reine les sapeurs pompiers étaient grévistes mais en totalité astreints par le service minimum à rester sur le lieu de travail. Plusieurs adhésions à la CGT ont été enregistrées.

Macif

La mobilisation a été faible sur le site ou presque 10% des salariés étaient en grève, faute d'une activité syndicale suivie.

Saint-Gobain cristaux

Pour la journée du 5 décembre une quinzaine de salariés étaient en grève.

Transdev

A l'appel de la CGT, mais aussi de FO et de la CFTC les salariés étaient en grève depuis le 4 décembre à partir de 2 h du matin, avec un piquet bloquant 24/24 toute sortie de bus, y compris les scolaires. Hier après-midi, la direction a fait des propositions significatives, notamment en matière de primes, qui après consultation des grévistes, ont amené la délégation syndicale à signer un accord et lever le piquet. Nos camarades restent toutefois mobilisés sur la question des retraites.

Education Nationale

Le 5/12 en Seine et Marne 65% des enseignants étaient en grève Au lycée Bézout le chiffre annoncé était de 33% mais si l'on considère que le nombre de gréviste est à com-

parer avec le nombre d'enseignants ayant cours à cette date, le chiffre monte à 65% ! Les grévistes expriment une forte demande de participation à une manifestation locale.

Et ailleurs

Des grèves ont eu lieu dans tous les établissements scolaires, chez Keraglass, chez Crismatec, au Conseil général, au Musée de la préhistoire, à la Mairie, et des salariés se sont déclarés grévistes dans bien d'autres entreprises et établissements. Au final un cortège unitaire particulièrement nombreux et combatif auquel se sont joints des jeunes et des retraités ; une manifestation qui reprenait sous toutes ses formes possibles, le mot d'ordre : **Retrait !**

Nemours dans la manifestation du 5 décembre 2019 à la Gare de l'Est



**UNION
LOCALE
des
SYNDICATS
CGT
de NEMOURS et
ENVIRONS**

2, rue Voltaire
77140 Nemours
Tél : 0164284297
(Quartier Mont-Saint-Martin)
ulcgt.nemours@orange.fr
Site: [https://
ulcgtnemours.wordpress.co](https://ulcgtnemours.wordpress.co)

**Membres du Bureau de
l'Union Locale :**

Risacher Michel Secrétaire générale (DGFP)

risacher.michel@wanadoo.fr

Bruant Nicolas Secrétaire adjoint (KERAGLASS)

Vallée Jean François Trésorier (MACIF)

jfvallee@wanadoo.fr

Laurent Thierry Trésorier adjoint (CORNING)

thierry.laurent650@orange.fr

Geneste Elsa Responsable Formation (Education Nationale)

elsa.geneste@hotmail.fr

Faury Stéphanie Responsable Organisation (CH Nemours)

cgtstephaniefaury@gmail.com

Unité pour le retrait !

Aucune division entre les générations !

Répondons au discours du premier ministre !

Mobilisons-nous le 17 décembre et après !

Soyons encore plus nombreux en grève et en manifestations jusqu'au retrait de ce projet de destruction des retraites !

Continuons la lutte le 17 décembre et après !

Soyons toutes et tous en grève et en manifestations pour défendre nos retraites et celles de nos enfants et petits-enfants !

Exigeons un départ à taux plein à 60 ans que nous pouvons financer par la hausse des salaires et l'égalité salariale des femmes !

Permanences juridiques :

Ces permanences qui se tiennent à l'Union Locale CGT de Nemours sont ouvertes à tous les salariés sur toutes les questions de droit du travail.

Permanences le mardi de 17h. à 19h.

mail: chrisedith.petitjean@gmail.com

Permanences du jeudi de 10h. à 15h.

Le 9 janvier 2020

Tél 07.66.64.22.42 (Gilles)

mail : cgtcosfondation@yahoo.com

LUCIE

... s'inquiète pour ses enfants...

